



Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine
Maison du l'Her - 2A, rue du calvaire 56190 BILLIERS
Tél. : 06 47 75 52 32
Courriel : belledevilaine56190@gmail.com
Site : <http://www.belledevilaine.fr>

« BELLE DE VILAINE »

koanten ar gwilen

Reconstruction à l'authentique d'une chaloupe pontée à cul rond et pavois ajouré de 1887 de la baie de Vilaine.
Classé Bateau d'Intérêt Patrimonial

Assemblée Générale du 6 mars 2026

Le Président, Dominique Prudhomme remercie tous les présents, indique les pouvoirs qui ont été donnés ainsi que les membres absents excusés. Il remercie la municipalité pour le prêt de la salle communale.

Il rappelle que la précédente AG a eu lieu le 28 février 2025.

Pouvoirs : Jérôme Pautremat et Antoine Rulière donnent pouvoir à Pierre-Marie Le Pévédic

Matthieu Le Failler Laurent Étienne donnent pouvoir à Dominique Prudhomme

Bernard Mainguy donne pouvoir à Daniel Le Sommer

Daniel Coquelin et Brigitte Laporte donnent pouvoir à Patrick Le Pallec

Anita Fougères donne pouvoir à François Le Pallec

Excusés : Jessica Nedellec, Alain Le Guennec

Rapport moral 2025

1/ Adhésion, Navigation 2025

Le nombre d'adhérents de 273 est important (261 en 2024).

Le nombre de jours navigués est de 36 (47 en 2025 avec Brest).

527 personnes ont embarqué sur Belle de Vilaine.

Cela représente 137 jours d'équipiers et chefs de bord embarqués.

2/ Maintenance : Le nouveau réducteur donne toute satisfaction, la lisse du navire et son gréement ont été entièrement décapés et passés au vernis bi-composant, les cales de mâts ont été refaites, 5 râteliers sur 6 sont nouveaux, le cadran moteur a été installé différemment, certaines drisses, poulies, réas, gaines et cuir sur le gréement ont été changés et plein de petites choses encore....

3/ Activités

Semaine du Golfe, fête du Reder Mor 6 à Penerf, Croisière de Pen-Bron, inauguration du panneau du patrimoine, Buvette du 14 juillet, Pardon de Billiers ; et aussi les sorties adhérents dans la Baie de Vilaine de mai à septembre.

4/ Clôture Guip

L'ordonnance du protocole du 4 avril 2025 a validé le protocole d'accord amiable présenté présenté par notre avocat le 11 mars 2025 au tribunal.

L'affaire est définitivement close.

5/ Décès Mme Françoise Got, Marraine de Belle de Vilaine et Eric Diquéro, membres du Conseil d'Administration nous ont quittés en 2025 et début 2026.

Rapport financier 2025

- Le bilan financier 2025 fait apparaître un solde positif de 3 833.38€
- En 2025, dans le cadre de la clôture de la procédure juridique vis à vis du Guip et de son assureur, il a été versé à l'association 8 000€ pour résistance abusive et 10 000€ pour frais de justice. L'association a réglé une dernière facture de 1 917.30€ à l'avocat.

Rapport du vérificateur des comptes, François Batard .

François Batard après avoir expliqué la procédure utilisée pour cette vérification et les points principaux examinés demande à l'assemblée d'approuver les comptes.

Les rapports moral et financier 2025 sont approuvés à l'unanimité.

Année 2026

1/ Adhésions

Le tarif des adhésions 2026 reste inchangé.

Pour respecter le nombre de personnes à naviguer et pouvoir constituer un équipage de 3 personnes (1 skipper et 2 équipiers), l'adhésion groupe sera de 9 personnes à la place de 10 et d'un montant donc de 360€ (9 fois 40€) à la place de 400€

Il sera précisé aussi dans le bulletin d'adhésion que les groupes doivent être constitués de personnes n'ayant pas encore navigué dans l'année.

Il est précisé que l'adhésion permet de naviguer une seule fois dans l'année.

Consignes pour faciliter le travail du secrétariat.

Info sur la formation équipier/chef de bord.

2/ Maintenance bateau

L'antenne et le câble électrique du feu de navigation en tête de mât ainsi que le tableau électrique du moteur ont été remplacés.

Travaux à prévoir : vérification des poulies, changement drisses bout dehors et foc, modification cales de mât, gaines électriques moteur à remplacer, joints de pont, aussières de quai, plancher intérieur, coffre pour radeaux de survie, entretien moteur..

L'ouverture de l'écluse du barrage d'Arzal est retardé d'un mois, le carénage du mois d'avril est donc annulé, il est reporté du lundi 4 mai au jeudi 7 mai.

Le mâtage aura lieu le samedi 25 avril.

3/ Manifestation

Vilaine en fête

L'association souhaite tenir la buvette au 14 juillet.

Elle réfléchit à l'organisation d'un concours de boules et/ou palet.

4 / Renouvellement du Conseil d'Administration

Patrick Vavasseur a démissionné.

Le tiers renouvelable des membres du C.A. se compose de Daniel Le Sommer, Erwann Mehuys, Roland James, Dominique Le Brun, Jérôme Pautremat, François Segrétain et Bernard Bertho.

Roland James laisse sa place à David Michel

Le renouvellement du Conseil d'Administration est approuvé à la majorité

Conclusion

*Dominique Prudhomme rappelle que l'important c'est de rassembler et que Belle de Vilaine est avant tout un **projet collectif associatif** animé par l'envie de transmettre et faire vivre le passé maritime.*

Grâce au respect, la tolérance et la gentillesse des bénévoles qui le font vivre dans la convivialité, Belle de Vilaine a encore de beaux jours devant elle. Merci à eux et à tous les adhérents.

Pot de l'amitié et diffusion du film sur la construction du film réalisé par l'association «Vu d'Ouest »

Le secrétaire : Pierre-Marie LE PEVEDIC

Le président : Dominique PRUDHOMME